

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
24/02/2022

Dossier complet le :
01/03/2022

N° d'enregistrement :
f09322p0065

1. Intitulé du projet

Relocalisation du site YORK Lubricants

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

York Lubricants

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Olivier Sauvestre

RCS / SIRET

8 0 3 8 7 7 5 5 4 0 0 0 1 1

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.) - Opération d'aménagement (article L.300-1 du code de l'urbanisme, annexé à l'article R.122-2 du code de l'environnement)	a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un entrepôt et de locaux de bureaux, d'une surface d'entreposage et de bureaux pour le compte de la société York Lubricants.

Ce projet est la "relocalisation" du site actuellement occupé par la société York, pour ce terrain.

L'emprise de l'aménagement se situe sur deux anciens terrains de rugby abandonnés depuis plusieurs années. Les espaces naturels existants (aux abords du site) seront au maximum conservés autour des aménagements.

Des essences d'arbres seront plantés pour accompagner les stationnements en éco-végétal et des espaces libres
Ses essences seront locales et identiques à celles existantes à proximité.

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit d'une relocalisation du site de production de la société York Lubricants .

Le projet s'intègre dans une opération plus large dont les objectifs sont multiples :

- Répondre au besoin d'évolution croissante de production et de stockage de la société
- Maintenir les espaces verts ou paysagers et d'améliorer le paysage urbain au droit de cette parcelle
- D'intégrer une véritable approche environnementale dans la conception et le fonctionnement du site

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

D'un point de vue chronologique, les travaux consisteront à :

- Nivelier les terrains si nécessaire;
- Édifier les nouveaux bâtiments : entrepôts + bureaux + showroom ;
- Réaliser le raccordement des réseaux ;
- Aménager les voies de circulation et les aires de stationnement ;
- Aménager les espaces verts et les ouvrages de gestion des eaux pluviales

Toutes les mesures seront prises, tant au niveau de la programmation que de la réalisation pour minimiser les conséquences négatives des travaux envisagés.

Le maître d'ouvrage intégrera à son marché de travaux toutes les prestations permettant d'assurer le maintien des fonctions urbaines dans des conditions satisfaisantes et également d'être à jour pour la construction d'un entrepôt au titre d'une ICPE rubrique 1510

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site sera accessible depuis la rue d'Calmette

L'accès au quais de chargement et déchargement s'effectuera par l'angle Nord, dans le prolongement de la rue d'Calmette et en limite de site

Au Nord et Nord-Ouest, le projet intégrera une zone de bureaux et showroom. Le long de l'entrepôt des places de stationnement seront prévues pour les employé(e)s du site.

Dans la partie Sud, on retrouvera 6 quais de chargement et déchargement.

Plusieurs espaces verts sont présents pour une meilleure intégration paysagère.

Le positionnement de l'entrepôt et des bureaux sur le terrain n'apporte pas de masque visuel aux bâtiments de la copropriété voisine.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier loi sur l'eau sera nécessaire pour la prise en compte de la gestion de l'eau du projet, notamment pour les rubriques :

- 2.1.5.0. rejet d'eaux pluviales (la surface de bassin versant interceptée étant supérieure à 20 ha, le projet est donc soumis à autorisation) - (à vérifier suivant résultat étude hydraulique);

Une demande de permis de construire

Une demande de déclaration ICPE rubrique 1510

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Assiette foncière	18 778 m ²
Surface de plancher de l'entrepôt	8 530 m ²
Surface de bureau	2 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Farlède
83130 La Garde

Parcelle cadastrale 0052

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6° 04' 55" 72 Lat. 4 3° 15' 18" 83

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est situé pas proximité d'une ZNIEFF, d'après les données de l'INPN. Le site est à plus de 2km (SUD) d'une ZNIEFF II (id : 930012494) : plan de la Garde Le site est à plus de 2km (Nord Ouest) d'une ZNIEFF II(id : 930012495) : Mont combe-Coudon - Les Baus Rouges -Vallauris Le site est à plus de 3km (Est) d'une ZNIEFF II (id : 930020277) : Ripisylves et Agrosystèmes de Sauvebonne et de Réal Martin
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de la Garde n'est pas situé en zone de montagne, d'après les données du site Observatoire des Territoires.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone n'est pas couverte par un APB, d'après les données de l'INPN. Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope "Falaises du mont Caume" (FR3800381) et "Morière La tourne" (FR3800724) sont plus proche du site du projet. Il se situe à environ 10km au Nord-Ouest et Nord-Est du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de La Garde présente une façade littorale, d'après les données du site Observatoire des Territoires.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne fait pas partie d'un Parc National, PNR, d'une réserve naturelle, d'une zone de conservation halieutique, d'après les données de l'INPN. Le PNR "La saint Baume" (FR8000053) est à plus de 10km du site Le Parc National "Port Cros" (aire d'adhésion : FR3400002) se situe à environ 2km du site
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de La Garde est concernée par un PPBE (de l'échéance 1 et 2) approuvé le 3 octobre 2019 pour la métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM) Réexamen ne nécessitant pas de reprendre le PPBE pour l'échéance 3. L'échéance 4 : réalisation à partir de 2022
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité. Le projet ne recèle pas de monuments historiques, ni aucun périmètre de protection.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'inventaire départemental des zones humides, le projet n'est concerné par aucune zone humide, d'après le Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides. La zone humide "La Pradet La Garde" (ZH_3259) se situe à plus de 2km au Sud-Ouest du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de La Garde est concerné par deux PER : Inondation et Mouvement de terrain (approuvés le 28/06/1989) et par deux PPRn : inondation et mouvement de terrain mais non approuvé. La commune de La Garde se trouve dans une zone de concentration de Radon de niveau 3 : considéré comme élevé L'ensemble de la commune n'est pas soumise à des risques technologiques. PER : Inondation et Mouvement de terrain (approuvés le 28/06/1989)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur un site ou sol pollué, à ce stade du projet, selon les données de Géorisques.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet ne se trouve pas dans une zone de répartition des eaux (ZRE) mais à proximité immédiate d'un classement ZRE (eaux souterraines + artificielles ¹⁰) selon les données de la DREAL du Var.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre de protection rapprochée n'est à proximité de la zone du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet ne se trouve pas dans un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas à proximité d'un site Natura 2000, d'après l'INPN. Le site est à 2km (Ouest) d'une zone Natura 2000 Directive Habitats (id : FR9301608) : Mont Caume -Mont Faron - Forêt domaniale des Morières Le site est à plus de 8km (Sud) d'une zone Natura 2000 Directive Oiseaux (id : FR9310020) : Ile d'Hyères
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas à proximité d'un site classé Le massif du Coudon (2300 hectares) est à environ 2km du projet. Il est paru au journal officiel le 9 décembre 2010 (déjà intégré au réseau Natura 2000.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau potable issu du réseau communal AEP pour les besoins sanitaires, domestique et nécessaire à l'activité. Pas de prélèvement dans le milieu naturel
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage ou modification prévisible des masses d'eau souterraines seront impliqués dans le cadre de cet aménagement.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas excédentaire en matériaux et dans le cas où des terres excavées seront à exporter hors du site, celles-ci seront évacuées dans les filières adaptées. Il sera recherché tant que possible un équilibre entre déblais et remblais au niveau de l'aménagement. Aucun remblai ne sera déposé dans une zone naturelle préservée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet aura des impacts très faibles voir nuls sur le milieu naturel. Habitats naturels et flore : Pas d'enjeu particulier relevé à ce jour. Réhabilitation de deux anciens terrains de rugby dans un secteur déjà très urbanisé par des entreprises tertiaires et entrepôts.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à proximité d'un site Natura 2000 (Directive Habitat), à environ 2km, d'après les données de l'INPN. Les effets directs et indirects du projet sur cette zone sont jugés faibles. Les espèces animales et les habitats naturels ayant conduit à la désignation du site Natura 2000 n'ont pas été contactées au droit de la zone d'étude.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Suite à l'abandon du site, le terrain a été faiblement re-colonisé par la flore dite "urbaine". La zone d'étude est située hors zone à sensibilité particulière.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendra pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes. Le projet s'inscrit sur de deux anciens terrains de rugby dans un secteur déjà très urbanisé par des entreprises et locaux.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques technologiques. La commune de la Garde est concerné par le transports de matières dangereuses : - par voie de chemin de fer pour approvisionner le dépôt pétrolier (Petrogarde : seuil bas SEVESO) + Antargas (Seuil bas SEVESO) - par voie routière au départ de ce dépôt
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe sur la commune de La Garde, le zonage des PPR ne concerne pas le site (ni pour les inondations, ni pour les mouvements de terrain).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendra pas de risques sanitaires même si l'activité et la fabrication et le stockage d'huile de moteur). Le projet ne sera pas concerné par les risques sanitaires ou par les émissions nocives pour la santé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de chantier, le projet est générateur de trafic routier : transports de matériels/matériaux par camions, déplacement du personnel... Il sera limité en volume et dans le temps. En phase d'exploitation, le trafic ne sera pas de nature à perturber les infrastructures existantes. Un trafic sera généré quotidiennement par les allées et venues du personnel, des clients et plus occasionnellement, par les livraisons et les interventions des sociétés extérieures.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase de chantier, le bruit généré par le projet sera lié aux travaux qui impliqueront des engins de chantier. En phase d'exploitation, le flux attendu (VL et PL) ne conduira pas à une élévation significative du niveau sonore compte tenu des trafics existants. le site est entouré d'activités tertiaires et d'entreprises. Peu d'habitations individuelles aux alentours du site.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendra pas d'émissions d'odeurs.</p> <p>pas de nuisances olfactives hormis les odeurs liées au trafic routier et quelques fois les odeurs d'huile de moteur.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne générera pas de vibrations, si ce n'est ponctuellement en phase chantier.</p> <p>Les activités du projet ne sont pas de nature à générer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le parking et les façades de l'entrepôt et des bureaux seront éclairés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur</p>
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est pas concerné par des émissions lumineuses de proximité.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre sont à envisager. Leurs importances seront fonction des quantités de matériaux employés, du mode d'acheminement de ces matériaux, des procédés de mise en œuvre, de l'utilisation d'engins, etc.</p> <p>L'installation est à l'origine de rejets atmosphériques issues des systèmes de ventilations et de chauffage du futur bâtiment.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les huiles de moteurs seront récupérées via un bassin de décantation</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet sera à l'origine de rejet d'eaux pluviales et d'eaux usées.</p> <p>Le réseau de collecte des effluents du site sera de type séparatif.</p> <p>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau EU de la commune .</p> <p>Les eaux pluviales seront tamponnées et infiltrées par l'intermédiaire d'ouvrages dédiés. En cas d'impossibilité d'infiltration, les eaux seront rejetées au réseau après régulation.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les installations et activités du site produiront les déchets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déchets liés à l'activité de bureau : papier, cartons, plastiques, consommables informatiques (toners, cartouches d'imprimantes...); - Déchets liés à l'activité de vente de bidon d'huile de moteur, huiles, palettes en bois et autres produits combustibles <p>Le projet est source de production de déchets dangereux</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Monument Historique, ou site classé ou inscrit n'est présent à proximité du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement le site est occupé par deux terrains de rugby laissés à l'abandon. L'usage du sol du site sera donc modifié, passant d'un espace ouvert de loisirs à un site classé ICPE 1510.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation des avis de l'Autorité Environnementale montre qu'aucun projet ayant fait l'objet d'un avis récent n'est recensé à proximité du site.

Aucun effet cumulé n'est identifié.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures proposées pour réduire les effets négatifs du projet sont :

- La réduction des aménagements au regard des enjeux biodiversité
- La gestion/ régulation des eaux de ruissellement issues du projet
- Une gestion adaptée de l'espace naturel non impacté
- L'utilisation des eaux de toitures pour l'arrosage d'espace vert

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Toulon

le, 24.02.2022

Signature

